

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE DES SOINS INFIRMIERS EN PÉRIOPÉRATOIRE
Structuré en fonction des 4 compétences centrales du programme SIPO

1 – Exercer un jugement professionnel selon champ d'exercice				
INFIRMIÈRE CHEF	ASSITANTE INF CHEF (AIC)	INF CHEF D'ÉQUIPE	PREMIER (IÈRE) ASSISTANT (E)	INFIRMIÈRE CLINICIENNE
– En prenant des décisions concernant l'organisation du travail et l'utilisation des ressources humaines et matérielles				
	– Coordonner quotidiennement l'assignation du personnel infirmier selon les spécialités et faire les réajustements nécessaires. – Planifier quotidiennement les ressources matérielles du programme opératoire. – Évaluer proactivement les besoins de l'équipe en fonction du déroulement de la journée. – Assurer la libération des infirmières chef d'équipe si nécessaire.			
2. Contribuer à un environnement sécuritaire				
INFIRMIÈRE CHEF	AIC	INF CHEF D'ÉQUIPE	PREMIER (IÈRE) ASSISTANT (E)	INFIRMIÈRE CLINICIENNE

–	– S’assurer du respect des normes de pratique et des modalités reconnues par l’établissement. – Intervenir auprès des équipes en cas de non-application des normes et référer à l’infirmière-chef au besoin. – Offrir du support décisionnel pour l’émission des recommandations en matière de prévention et gestion des risques. – Diffuser les recommandations à toute l’équipe soignante. – Assurer la communication entre le bloc et l’UDRM.			
3. Collaborer au sein d’équipes interprofessionnelles				
INFIRMIÈRE CHEF	AIC	INF CHEF D’ÉQUIPE	PREMIER (IÈRE) ASSISTANT (E)	INFIRMIÈRE CLINICIENNE
– En exerçant son leadership au sein de l’équipe dans le respect du champ de pratique et de l’expertise de ses collègues. – En respectant les rôles de chacun des intervenants – En assurant la continuité, la sécurité et la qualité des soins				
	– Assister l’infirmière chef et la remplacer lors de ses absences régulières. – Agir à titre de personne ressource auprès de l’équipe. – Communiquer les enjeux reliés à l’organisation quotidienne du travail aux membres de l’équipe concernés. – Communiquer avec les chefs d’équipe concernant la disponibilité du matériel en fonction de la chirurgie. – Favoriser en collaboration avec l’infirmière clinicienne l’intégration des nouveaux membres du personnel dans l’équipe. – Coordonner les transferts intra et inter-établissement avec les différentes parties prenantes. – Assurer les suivis avec les autres départements. – Communiquer avec le service de l’approvisionnement selon les besoins exprimés par les chefs d’équipe et/ou les chirurgiens.			
4. Agir avec professionnalisme				
INFIRMIÈRE CHEF	AIC	INF CHEF D’ÉQUIPE	PREMIER (IÈRE)	– INFIRMIÈRE CLINICIENNE

			– ASSISTANT (E)	
	– En favorisant un environnement positif et propice au bien-être par l'adoption d'une attitude positive, ouverte et respectueuse. – En respectant les cadres légaux, réglementaires, déontologiques et professionnels – En intégrant une éthique professionnelle – En ne tolérant sous aucun prétexte la violence, l'intimidation, le harcèlement et la discrimination – En appliquant le code de vie du bloc opératoire			
	– Intervenir en cas de conflit de façon impartiale et objective et se référer à son infirmière chef au besoin. – S'assurer que le code de vie est respecté, le cas échéant intervient et se réfère à son infirmière chef au besoin			

Références :

- AIISOC (2013), *Normes de l'AIISOC pour la pratique des soins infirmiers peropératoires* 11^{ième} édition
- FIQ (2011), *Convention collective* mars 2011-mars 2015
- OIIAQ (2013), *Lignes directrices pour les activités des infirmières auxiliaires en salle d'opération*, disponible sur le site de l'OIIAQ
- OIIQ (2014), *Les soins infirmiers peropératoires : lignes directrices pour les activités en salle d'opération*, disponible sur le site de l'OIIQ
- MSSS (2013), *Le référentiel de compétences en soins peropératoires de base*, repéré à l'URL : <https://formationsipo.msss.gouv.qc.ca/in/faces/details.xhtml?name=Programme>